



Alors que la valeur de la cryptomonnaie atteint de nouveaux sommets, le Centre antifraude du Canada (CAFC) veut rappeler aux Canadiens qu'il est important de savoir que les fraudeurs cherchent aussi à tirer profit de l'intérêt grandissant pour les cryptomarchés. Des atteintes à la protection des données, des vols, des arnaques de sortie et des fraudes liées à de premières émissions de cryptomonnaie ont été recensées en 2020.

Voici quelques lignes directrices et pratiques exemplaires à adopter pour rejeter la fraude et protéger vos actifs de monnaie virtuelle.

## Comment vous protéger

- Soyez vigilant au moment d'envoyer de la cryptomonnaie. Une fois la transaction effectuée, il est peu probable de pouvoir l'annuler.
- Comme les produits de la criminalité et les régimes de lutte contre le blanchiment d'argent de partout dans le monde créent des cadres de réglementation qui traitent les entreprises faisant le commerce de cryptomonnaies comme des entreprises de transfert de fonds, les Canadiens doivent faire leurs recherches pour s'assurer de faire appel à des services conformes et de bonne réputation.
- Conservez votre cryptomonnaie auprès de bourses bien connues et réputées et achetez tout porte-monnaie matériel directement auprès du fabricant.
- Découvrez les différences entre les porte-monnaie froids et les porte-monnaie chauds. Les porte-monnaie froids ne sont pas branchés à Internet et les porte-monnaie chauds sont branchés à Internet. D'une part, vous contrôlez vos actifs de monnaie virtuelle, d'autre part vous pouvez exposer votre cryptomonnaie au risque de vol ou dépendre d'une bourse tierce pour gérer vos actifs de monnaie virtuelle.
- Utilisez des mots de passe uniques qui sont difficiles à deviner pour vos différents comptes en ligne. En ce qui concerne les atteintes à la protection des données, les fraudeurs peuvent tenter de recourir à des tactiques de bourrage de justificatifs pour avoir accès à votre porte-monnaie.
- Envisagez d'utiliser une authentification multifacteur pour protéger vos comptes et autoriser les transactions. Il s'agit d'un niveau de sécurité supplémentaire qui contribue à réduire la fraude.
- Méfiez-vous des courriels d'hameçonnage, stockez vos clés privées de façon sécuritaire et ne communiquez JAMAIS cette information. Si vous perdez ces clés, vous pourriez



aussi perdre vos actifs de monnaie virtuelle. Il en va de même pour les phrases passe de 12 ou 24 mots.

- Retenez quelques [conseils et trucs pour vous protéger contre la fraude](#).

Si vous ou une personne que vous connaissez croyez avoir été victime de fraude, communiquez avec le Centre antifraude du Canada au 1-888-495-8501 ou rendez-vous au [www.antifraudcentre-centreantifraude.ca](http://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca).